



Solidaires Finances Publiques VAL-DE-MARNE

Local syndical - Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94 040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire du Comité Technique Local (CTL) du 24 mai 2022

Nous avons rédigé une autre déclaration liminaire, liée à l'actualité des services et à l'ordre du jour de ce CTL.

Nous avons malheureusement dû la réécrire à la dernière minute, afin de remercier la Direction pour l'absence de dialogue social dans le Val-de-Marne :

- convocation d'un CHSCT le jour de l'Assemblée générale annuelle de Solidaires Finances publiques 94 ;
- proposition d'entretien pendant des congés, suivi d'un mail et d'un courrier affirmant que notre absence de réponse valait refus de dialoguer ;
- documents systématiquement envoyés 7 jours avant les instances, afin de nous laisser le moins de temps possible pour préparer ;
- etc.

Ainsi, OUI Solidaires a alerté la Direction à plusieurs reprises sur :

- la surcharge de travail pour les collègues de Direction ;
- la surcharge de travail pour les services, liées aux restructurations incessantes ;
- les réunions incessantes ;
- l'allongement des délais de visa partout ;
- la souffrance au travail ;
- etc.

Par ailleurs, Solidaires Finances publiques 94 vous rappelle que nous sommes un syndicat COLLECTIF !

Il serait donc souhaitable de cesser vos attaques et remarques incessantes à l'encontre de l'un de nos co-secrétaires. Lors des envahissements des CTL, les collègues ont pu observer par eux-mêmes ce comportement... même lorsque c'était pour répondre à un autre syndicat !

Solidaires Finances publiques 94 vous invite donc à prendre le recul nécessaire.

Et oui, nous rêvons - [comme nous l'avons fait pour le CDAS](#) - de pouvoir féliciter le président de l'instance pour l'excellente ambiance et le travail collectif effectué.

Oui, comme vous l'avez relevé vous-même lors du dernier CTL, le dialogue social se passe très bien dans les groupes de travail.

Alors, ce n'est pas en tentant d'attaquer en premier, avec un courrier qui déforme la réalité, que vous ferez oublier le point commun entre les instances qui fonctionnent très bien et la présente.

Ce n'est pas plus cette tentative de nuage de fumée qui permettra de masquer la souffrance au travail !

Nous siégerons malgré tout dans cette instance, car **notre priorité est la défense des agents et de leurs conditions de travail.**

Et sachez que Solidaires Finances publiques ne pliera JAMAIS face aux tentatives d'intimidations, quelles qu'elles soient !